Table Ronde du 29 janvier 2020

Paris, le 29 janvier 2020

Délégation **UNSA-Ferroviaire** :

- ✓ Sophie GIRARD (SNCF Voyageurs & Fret SNCF)
- ✓ Olivier BROSSE (SNCF Voyageurs)
- ✓ Saïd Neki (SNCF Voyageurs)

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, l'UNSA-Ferroviaire vous souhaite, ainsi qu'à tous vos collaboratrices et collaborateurs, sans oublier les représentants des OS siégeant ce jour, une Bonne Année 2020. Que cette année soit des plus propices à un dialogue social de haut niveau.

Au regard du contexte global du pays, de la situation des français et de leurs revendications, il est plus que nécessaire de relancer un véritable Dialogue Social. D'autant que, depuis le 1er janvier 2020, par la volonté du Gouvernement libéral en place et celle de nos dirigeants, l'entreprise SNCF, telle qu'on la connaissait, a basculé dans le privé ! Notre nouveau Président va devoir, dès maintenant, s'attacher à remonter le moral de ses salariés plongés dans une ambiance délétère et à qui l'on demande toujours plus en donnant de moins en moins, voire plus rien du tout !

Comme chaque année depuis 2016, le 1er janvier apporte toujours son lot d'évolutions qui impactent durement, et une fois de plus, le pouvoir d'achat des agents au statut. Et c'est encore avec une augmentation de 0,27 points de la

cotisation salariale retraite que débute l'année 2020 pour les agents au cadre permanent, le taux évoluant de 9,06 % à 9,33 %.
Les augmentations générales de salaire se faisant peau de chagrin depuis 5 ans déjà, c'est donc le déroulement de carrière des agents qui reste l'élément très important qui valorise et motive les agents de façon individuelle, en lien avec les efforts de chacun. Le moment des notations est donc devenu **LE** rendez-vous très attendu des agents, dans l'espoir d'obtenir une reconnaissance de leur performance.

Les NAO 2020 devaient se tenir dès janvier 2020. Or, il n'en sera rien, malgré nos relances restées sans réponse ! Est-ce cela le nouveau dialogue social annoncé par notre nouveau PDG, Monsieur Farandou ?
Il est urgent que la SNCF redevienne plus attractive en termes de recrutement. Il est nécessaire et même vital que les salaires soient revalorisés car les métiers de la SNCF n'attirent plus.

L'UNSA-Ferroviaire vous demande de nouveau l'ouverture des négociations salariales, le plus tôt possible et pas plus tard que dans le 1er trimestre 2020.

Concernant la SA SNCF Voyageurs, le bilan social est peu glorieux avec des suppressions de postes en pagaille, des agents en attente de poste que l'on mute à l'EIM et des salaires en dessous des niveaux du privé. Non seulement il est dur aujourd'hui de convaincre des salariés de venir rejoindre notre belle entreprise, mais il est devenu également compliqué de les convaincre de rester. Il suffit de regarder ce qui se passe au matériel pour comprendre les choses. L'Entreprise développe désormais des stratagèmes pour séduire les salariés. Pour exemple, cette prime de nuit accordée aux agents dès la première nuit travaillée mais écartant ceux du 3X8. Ou encore cette prime de week-end qui exclut les agents ayant travaillé un samedi ou un dimanche uniquement. Ces mesures ne sont qu'affichage ! A ce propos, nous vous demandons de faire un REX sur la population d'agents ayant réellement touché ces primes.

La conduite n'est pas en reste de ces évolutions majeures avec l'ouverture de la polycompétence et, notamment, la mise en œuvre de l'autorisation de mise en mouvement.

Sans vouloir refaire le match, cette évolution réglementaire fait reposer l'ensemble des responsabilités sur un seul agent du fait de la suppression des agents en gare ou des agents au sol. Pour l'Entreprise, les objectifs économiques doivent être tenus, quitte à fragiliser la sécurité ferroviaire !

Concernant les TB, l'UNSA-Ferroviaire vous demande, une nouvelle fois, d'intervenir auprès de tous les Établissements Traction pour faire appliquer le renvoi 4 du RH00263 qui prend en considération 50 % du temps de TA pour l'éligibilité au passage en niveau 3 de la qualification TB (accord 2004).
Merci de vous engager aujourd'hui.

Concernant **les métiers gares,** avec la diminution croissante des effectifs dans ces métiers, beaucoup d'agents se retrouvent piégés sur les premiers niveaux de qualification. L'évolution des métiers vers davantage de polyvalence et de polycompétence, à l'instar de la mise en place des "petits collectifs" ou des ARC (Agent de la Relation Client), n'a pas été accompagnée de mesures de reconnaissance
Avec la création des établissements par Activités, les chefs de bord se retrouvent sur un listing commun avec les agents sédentaires et, peu à peu, ils risquent de perdre cette reconnaissance de Chef de Bord qu'ils appréciaient au moment des notations.
Pour rappel, les ASCT bénéficient de certaines mesures, notamment celle d'avoir un contingent de 24% de Qualif D. Ces mesures ne doivent en aucun cas être remises en cause. Malgré la volonté de mettre en place la polycompétence chez les ASCT, nous demandons une prise en compte spécifique du métier d'Agent Service Commercial Train.
L'augmentation du contingent de niveau sur la Qualif D pour le réseau train permettrait une évolution de carrière de l'ensemble des ASCT.
Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est urgent de débloquer la situation, pour donner des perspectives d'avenir et d'évolution à tous les agents de la relation client.

Concernant la population des Gestionnaires de moyen ou des TC des CPST, l'UNSA-Ferroviaire demande qu'une attention particulière soit portée à cette population souvent mal considérée qui œuvre en permanence pour assurer et gérer la production. D'ailleurs, ils ont été largement sollicités ces dernières années.

Ils assurent également le rôle de courroie de transmission entre la Direction et les agents de conduites ou les ASCT, et doivent souvent arrondir les angles.

Suite aux différentes restructurations, l'**encadrement** de la SA voyageurs a vu ses missions et ses tâches progresser sans pour autant que l'évolution de carrière suive. D'ailleurs, lorsque l'on regarde les délais moyens en niveau des qualifications F, G et H (voir tableau n°7 « délais moyen en niveau »), nous constatons une augmentation considérable du délai moyen des F1 vers F2 (+ 18 mois), des G1 vers G2 (+ 15 mois) et des H1 vers H2 (+ 14 mois) **sur les dix dernières années** alors que, dans le même temps, ces délais ont diminué sur les niveaux des autres qualifications. Un effort devra être fait **impérativement** cette année, pour combattre cette injustice.

Un exemple, les **cadres tractions** qui portent et assument les transformations de l'entreprise mais aussi les évolutions réglementaires, comme l'autorisation de mise en mouvement, auprès de la population conduite. Ne les oubliez pas !

Avec la réduction, voire dans certaines filières la suppression, des examens d'accès à la qualif E, l'Entreprise supprime la possibilité d'accès au collège maîtrise pour un grand nombre de qualifications B et C. Le changement de collège au sein de la même entreprise qui, hier encore, était possible et apprécié, devient de plus en plus rare. Aujourd'hui, les agents ne croient plus en vos restructurations et vos projets d'entreprise, et n'ont plus de perspectives d'avenir affichées.
D'ailleurs, tout le monde sait que, depuis la fin de l'embauche au statut, l'évolution salariale dans l'entreprise est compromise.
Concernant l'étude des documents que vous nous avez transmis, l'UNSA-Ferroviaire tient à vous alerter sur le fait qu'il ne sera pas acceptable, sous prétexte que nous soyons désormais organisés en SA, de ne plus fournir les données et informations sur les années antérieures. La nouvelle organisation n'est pas une remise à zéro des compteurs.

Sur le tableau 6 bis « ancienneté moyenne du niveau », nous découvrons d'énormes disparités entre les établissements : jusqu'à 40 mois de différence sur une même qualif... passant du simple au double l'ancienneté moyenne sur le niveau. Il faudra donc revoir également à posteriori la ventilation des niveaux

dans les établissements.

En conclusion, le moment est venu d'envoyer un message clair à tous les salariés, notamment ceux de la SA voyageurs, en octroyant un pourcentage de contingents supérieur à l'année 2019.

Nous ne gagnerons pas de combats sans combattants !

Merci de votre écoute.